REGARD SUR LE RENDRE-COMPTE DU DOCTORAT DE PREMIER CYLCE EN PHARMACIE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL : EXPÉRIENCE AVEC LA PREMIÈRE COHORTE

Julie Méthot[1,2], B.Pharm., M.Sc., Ph.D., Marie-Claude Boivin[1],B.Pharm., M.Sc., Jean Lefebvre[1,3], B.Pharm., M.Sc., Ph.D., Anne Dionne[1,3], B.Pharm.,M.Sc.

[1]-Faculté de pharmacie, Université Laval, Québec (Québec) Canada
[2]- Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, Québec (Québec) Canada
[3]- Doyen, Faculté de pharmacie, Université Laval, Québec (Québec) Canada
[4]- CHU de Québec-Université Laval, Hôpital du Saint-Sacrement, Québec (Québec) Canada

Introduction : Le Doctorat de premier cycle en pharmacie (Pharm.D.) de l'Université Laval, implanté à l'automne 2011, s'articule autour du développement de cinq compétences et de quatorze postures (qualités professionnelles). Au terme de chaque année (phase), l'étudiant doit faire la démonstration de l'atteinte du degré attendu dans le cadre du cours « Rendre-compte ». L'étudiant doit présenter par écrit un dossier de réussite et réaliser une présentation orale devant un ou deux évaluateurs selon la phase.

Objectif : Présenter l'expérience de l'évaluation des compétences par le biais du « Rendre-compte » dans le programme de Pharm.D. pour la première cohorte 2011-2015.

Méthodologie : Les données associées au « Rendre-compte » des quatre années de cette cohorte du Pharm.D ont été colligées.

Résultats : Le nombre d'étudiants ayant complété le « Rendre-compte » à chaque année était respectivement de 186, 171, 166 et 164 pour les quatre années. À chaque année, de 4 à 7 % des étudiants ont dû réviser leur dossier de réussite. Le taux de succès annuel était de 94,7 % ou plus. Des mesures de remédiation ont été nécessaires pour moins de 5 % des étudiants par année. Un étudiant a vu prolonger ses études suite au résultat obtenu au « Rendre-compte » à l'année 1,2,4. Ce nombre était de trois pour l'année 3. Un étudiant a été exclu du programme à l'année 1.

Conclusion : Le « Rendre-compte » contribue à la continuité de l'évaluation des apprentissages et à la force du nouveau programme développé autour de compétences professionnelles.